CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. POUR LA FEUILLE SEULEMENT.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis ne publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication, des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement ou gazettes, sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

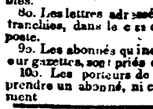

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm MARKS.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. CHS WALKER.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capit. RICHARD LACE.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine CARSON.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à trois heures de l'après-midi; à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui viendront partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures; afin de les accommoder, le propriétaire de l'hôtel Washington donnera à dîner à 2 heures et demie. 5 janv—☞

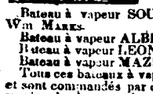

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le superbe bateau à vapeur HENRY CLAY, capitaine John A. Holten, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour les susdits ports. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FORSYTH, GOODWYN & FORDS,
6 janv 46, rue Poydras.

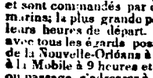

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le superbe bateau à vapeur ROB ROY, capitaine Jas. L. Wilson, ayant une partie de son chargement engagé, partira samedi prochain 9 janvier, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FORSYTH, GOODWYN & FORDS,
6 jan 46, rue Poydras.

Pour le nord et les côtes.

POUR ST. MARC—La goélette fine voilière HERALD, capitaine Hayden, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Toulouse, ou à
TOURNE & BECKWITH,
7 janv 28 et 29, Nlle-Levée.

Pour Apalachicola.—Le paquebot brick APALACHICOLA, capitaine Espina, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
28 déc nos. 28 et 29, Vieille Levée.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON, La goelette LIVINGSTON, capitaine Williams, fera constamment les voyages du Bassin aux destinations susdites. Pour fret ou passage, s'adresser à W. E. & R. MURPHY,
21 déc au Bassin, No. 132

Pour les Ports d'Europe.

Pour le Havre—Le navire MARENGO, capitaine LARZIN, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à (31 déc) FK. PERRET & GALLY.

Pour le Havre—Le navire ROBERT MORRIS, ayant son chargement arrêté, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
OSMIN BIGOURDAN,
29 déc

Pour Liverpool—La belle barque anglaise DAVID CANNON, capitaine BROADFORD. Pour fret d'environ 500 balles de coton, s'adresser à (29 déc) WILLIAM VANCE.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. ARAB, capitaine Marshall, partira promptement. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à 21 déc ☞ LINCOLN & GREEN.

Pour les ports du Mexique.

Pour Galveston & Matagorde (Texas)—La goélette PENNSYLVANIA, doublée et chevillée en cuivre, fine voilière, capitaine DELAGE, sera expédiée immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. BRYAN,
8 jan nos. 36, Vieille Levée.

POUR TAMPICO—Le brick ATTAKAPAS, doublé et chevillé en cuivre, capit. Cornier, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, en face de la cathédrale, ou à
JOHN CROSBY.
4 janv rue du Camp, no. 38.

POUR MATAGORDA—La jolie goélette AURORA, capitaine MATTHEWS, fine voilière, construite à Baltimore, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira de suite ou peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. BRYAN,
25 déc no. 20, rue de la Vieille Levée.

POUR BRAZORIA—La jolie goélette TAMAULIPAS, ayant subi de grande réparations, est maintenant en bon état, et prête à prendre son chargement. Elle partira aussitôt qu'elle aura obtenu son chargement. S'adresser à bord ou à
WM. BRYAN,
25 déc no. 36, rue de la Vieille Levée.

A vendre ou à fréter.

A FRETER, pour un port du Nord de l'Europe, ou pour la Méditerranée.—Le navire autrichien ITA volliano doublé et chevillé en cuivre, CIRO, capitaine Gilibert, sera prêt à prendre charge sous peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à P. O. SORBE,
30 déc rue Royale, no. 118.

$150 DE RECOMPENSE.

LE mulâtre NELSON, âgé d'environ 20 ans, taille de cinq pieds 10 à 11 pouces, mesure américaine, épiderme couleur jaune clair, sans barbe, longs cheveux frisés et d'une jolie figure; briquetier de profession et parlant anglais et un peu le français. On a rapporté pas de son vêtement. On ne sait pas ce qu'il est devenu depuis le 30 du mois dernier, et comme son caractère a été jusqu'ici irréprochable, il est à croire qu'il a été soutiré par quelques personnes que l'on ne connaît pas.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

Cinquante piastres de récompense seront payées à celui qui ramènera ce mulâtre à son maître, ou qui le logera dans une des geoles de cet Etat; et cent piastres pour l'arrestation et la conviction de la personne ou des personnes qui pourraient l'avoir soutiré.
6 janv—8 LAVILLEBEUVRE & WALTON

CINQ PIASTRES de récompense seront payées pour l'arrestation de l'esclave Antoine, nègre africain, âgé d'environ 50 ans, taille de 5 pieds, bien pris, ayant les pommettes élevées et de bonnes dents. Il est parti marron depuis le 30 novembre dernier, et on suppose qu'il se tient en ville. Le public est prévenu de ne pas lui donner asyle. S'adresser à
FERNANDEZ & WHITING.
7 jan—6 rue St. Louis, no. 20.

Dix piastres de récompense.—S'est absentée, le 4 du courant, la mulâtresse MARY, âgée d'environ vingt trois ans, taille de 5 pieds 3 pouces, bien constituée, figure longue, nez un peu aquilin, ayant une dent de devant gâtée, et les cheveux coupés très près; elle se tient habituellement au débarquement des bateaux à vapeur, et est très souvent avec deux femmes de couleur nommées Cidaline et Magdeleine, demeurant rue Gravier. La récompense susdite sera donnée à celui qui la ramènera à sa maîtresse, encoignure Dumaine et Bourgogne, ou la logera à la geole.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
6 janv—☞

IL a été logé dans la geole de la paroisse Jefferson, les esclaves suivans:
TOM, appartenant à Mr. Rosse; SALLY, appartenant à Mr. Smart. Les propriétaires sont priés de les réclamer en se conformant à la loi.
6 janv J. CHARBONNET, shérif.

AVIS—Détenu à la geole de la paroisse St Jean Baptiste, le nègre William, qui se dit appartenir à Mr. Larod, du bas de la ville. Le propriétaire est invité de le réclamer, conformément aux lois.
Paroisse St. Jean Baptiste, ce 30 Déc. 1835.
Pour A. LUMINAIS,
A. Touzan, dép. shérif

CINQ PIASTRES de récompense.—Seront payées pour l'arrestation du jeune nègre nommé Tom, parti marron le 25 décembre dernier. Ce jeune nègre est parti du chemin du Bayou, à 6 heures du matin, pour aller vendre du lait. On ne l'a pas revu depuis. Depuis 3 ans il vivait chez M. Jacobs, courtier de nègres, près le chemin de fer, près la maison de Clarke.
JAMES J. BUSS.
4 jan—6

Bottes—30 caisses Bottes fines, rouges et à vendre à bon marché par FROST & CO.
11 déc rue de la Douane, No. 8.

Saumon—40 barillets de Saumon, à vendre par
PERKS & HALL,
1 janv no. 2, Levée de devant.

QUELQUES sacs de Café de Choix, arrondissement de Port au Prince, en débarquement du brick Maréchal Ney, et à vendre par
GOULE & LAMBERT,
12 déc près du Rail Road, No. 11

Avis de Banques et de Compagnies.

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 4 janv. 1836.

UNE assemblée tenue ce jour au bureau des directeurs, un dividende de 4 pour cent a été déclaré pour les derniers 6 mois, payables aux actionnaires, ou à leurs représentants légaux, avant ou après le 15 du courant.
SAMUEL MORGAN,
5 jan—a trésorier.

Banque Commerciale de la Nouvelle-Orléans.—Les président et directeurs de cette institution ont déclaré un dividende de 4 pour cent pour les 6 derniers mois accomplis ce jour, sur le montant des capitaux investis dans cette institution. Les dividendes sur les actions inscrites au grand livre seront payables aux actionnaires, ou à leurs fondés de pouvoir, lundi 11 du courant et jours suivans sur les actions inscrites sur les livres des agens de New-York et de Boston, lundi 1er. jour de février prochain, à la banque d'Amérique à New-York, et sur les actions inscrites sur les livres des agents de Londres, à la maison de Messrs. Reid, Irving & Co., lundi 2me. jour de mai prochain, moyennant la déduction du taux courant du change à cette époque sur cette ville, c'est à dire 8½ pour cent de prime.
5 jan JOSEPH SAUL, caissier.

Bureau de la Compagnie de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, 6 jan. 1836.

UNE assemblée des directeurs, tenue hier, sur motion il a été résolu que les actionnaires de cette compagnie soit appelés à effectuer un versement de $25 par action, en billets payables le premier de mai prochain, avec privilège à ceux qui paieront comptant de déduire un demi pour cent par mois. Par ordre.
6 jan A. DUPUY, secrétaire.

UNE assemblée des directeurs de la compagnie du desséchement de la Nouvelle Orléans, tenue le 22 du courant, les résolutions suivantes furent adoptées, savoir:

Résolu que le plan préparé par l'ingénieur de cette compagnie de la 2me. section des terres à dessécher est et demeure accepté.

Résolu que la deuxième section à dessécher par cette compagnie, est comprise entre le Canal de la Nouvelle Orléans, le Côteau de la Métairie, le Bayou, le Canal Carondelet, et une ligne tirée du Canal Carondelet dans la continuation de la rue Robertson jusqu'à la rue de la Commune, de là suivant la rue Ste. Marie jusqu'à sa jonction à la rue Perdido, ensuite courant le long de la rue Perdido vers la rivière, jusqu'à la rue St. Paul, et suivant la dite rue St. Paul au Canal de la Nouvelle Orléans.

Résolu en outre, que le travail du desséchement sera commencé sur la dite section aussitôt que possible, et que le président est requis d'exiger des estimateurs, qu'ils aient à estimer toutes les terres comprises dans la dite section conformément aux provisions de l'acte d'incorporation de la dite compagnie. Extrait des minutes
28 déc—12 C. WATSON, secrétaire.

Bureau de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—Avis est donné par les présentes que demande a été faite d'un duplicata du certificat no. 324, de cinq actions dans le capital de cette institution, au nom de Edmond Soniat, l'original ayant été égaré.
11 déc—36 D. F. GUEX, secrétaire

$3,000 DE RECOMPENSE.

UNE récompense de trois mille piastres, ainsi que tous les frais raisonnables seront payés par la Banque de l'Union de la Louisiane, pour l'arrestation et l'emprisonnement à la geôle de la Nouvelle-Orléans, de DUDLEY W. BABCOCK, ex-caissier de la branche de cette banque à Clinton, et qui a pris la fuite avec des fonds de cette institution montant à environ $30,000.

BABCOCK, natif de Rhode Island, est d'une taille d'environ 5 pieds 6 ou 8 pouces, d'une apparence et d'une complexion faible et maladive. Il a les cheveux noirs, de grands yeux noirs, le front élevé et le nez très proéminent.
J. B. PERRAULT,
Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1835. 2 nov—☞

Lettres de Change sur Paris, à vendre par
1 jan—6 E. SAINET,
rue Bienville, No. 51.

Change sur Londres et Paris, à vendre par
10 déc KOHN, DARON & Co.

CHANGE sur Londres, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co,
24 déc rue Bienville, no. 47

Lettres de change sur Londres, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co,
19 déc no. 47, rue Bienville.

Lettres de change sur le Nord, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co,
19 déc no. 47, rue Bienville.

Traites sur Paris à vendre par
LEGENDRE & SAMORY,
23 nov no. 47, rue Toulouse.

Traites sur New-York, à vendre par
LEGENDRE & SAMORY.
23 nov no. 47, rue Toulouse.

Traites sur Paris et Londres, à vendre par
20 nov—3 KOHN, DARON & Co.

Actions de la Presse à Coton d'en Bas à vendre par
14 nov THOS. FELLOWS,
rue de Chartres, No. 39.

A Vendre—Des actions de la Presse à Coton d'en haut.
12 nov EDWD. GOTTSCHALK,
courtier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE.—Cette banque tire sur l'Angleterre et achète sur l'Angleterre et la France. A. MILTENBERGER,
11 nov caissier.

ACTIONS—De la Banque de Carrollton, et de la Banque des Citoyens, à vendre par
6 nov EDW. GOTTSCHALK.

A VENDRE.—Des actions du chemin de fer de Nashville; dito de la Banque de l'Union.
EDWD. GOTTSCHALK,
4 nov courtier.

ACTIONS de la Compagnie d'Assurances des Négociants, à vendre par TH. NICOLET & Co.
28 oct no. 26, rue Bienville.

LETTRES de change sur Paris, à vendre par la banque de l'Etat de la Louisiane. 9 nov

LETTRES DE CHANGE—De 000 liv. sterl. payables à Londres, à vendre par
LAMBETH & THOMPSON,
5 nov rue du Camp No. 48.

Vente de terre à la Baie St. Joseph.
Pour accommoder les personnes qui désireraient assister à ces ventes qui commenceront le 18 de janvier 1836.

Le bateau-à-vapeur MERCHANT, capitaine SWILER, partira de l'extrémité du chemin de fer le Mardi soir 12 janvier, après l'arrivée des chars de 5 heures, pour la Mobile, Pensacole et la Baie St. Joseph, restant un jour à chacun de ces deux premier ports, afin d'arriver au dernier le 17 janvier.

Ce bateau restera 4 jours à la Baie St. Joseph, et reportera pour la Nouvelle Orléans le 21 janvier, touchant au chemin à Pensacole et à la Mobile, pour y débarquer les passagers. Pour passage s'adresser au capitaine Swiler, ou à JOHN KILSHAW, Jr.

N. B.—En attendant le bateau continuera ses voyages habituels de la Mobile. 29 déc

RECU par les derniers arrivages et à vendre,
20 balles coton blanc,
12 dito coton écru,
4 dito indienne,
20 caisses dito,
3 balles quimines,
3 dito flanelle imprimée,
2 dito drap léger, (lady cloth),
12 caisses velours assortis,
2 balles châles imprimés,
2 dito percalle blanche,
2 caisses galon,
2 balles mérinos,
8 caisses toile d'Irlande 4-4,
10 balles toile grise,
8 balles brin, uni et à carreaux,
3 malles mouchoirs pour deuil,
2 caisses coton à raie bleu,
10 demi pipes madère L. P.
60 caisses madère L. P.
20 dito Château Margaux.
KENNEDY, DUREL & Co.
18 déc no. 52, rue Toulouse.

PECHES DU NORD GREFFES.

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Archer, directement de Philadelphie, en court passage, un petit assortiment de choix en **Pêches Greffées** à quitte noyau et autres qualités. Les personnes qui désirent en obtenir feront bien de s'en procurer immédiatement. Ils sont tout en excellent état et la saison est très favorable pour les transplanter.
Vendus à bon marché et en détail. S'adresser à
WM. SMITH,
Magasin de graines, 85, rue de la Douane.

☞ Un très grand et superbe assortiment de graines de jardinage de toutes espèces, reçus par les derniers arrivages de New York et de Philadelphie. 7 jan

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'apprendre aux Messieurs et dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'arriver de Paris et dernièrement de Charleston, et qu'il offre ses services pour extraire **les Cors aux pieds, et les ongles qui rentrent dans la chair, sans la moindre douleur.** Il peut produire une quantité de certificats de personnes les plus respectables de Charleston et d'Augusta, qui témoigneront des succès qu'il a obtenu dans sa pratique

Sa demeure est à l'Hôtel des étrangers, où il restera pendant tout cet hyver, et où on peut le consulter tous les matins. M. COHEN.

Les Dames et Messieurs qui daigneront l'honorer de leur confiance, sont priés de laisser leurs adresses et l'heure à laquelle ils désirent être visités.
18 déc—30, 8pe

Sucre blonds & blancs de la Havane—400 caisses sucre blond et 300 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par
1 jan LEGENDRE & SAMORY,
no. 47, rue Toulouse.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, 1000 sacs café du rio, 20 paniers de campagne de la marque de N. Bedford. W. G. HEWES & Co.
1 jan rue du Camp, no. 47.

Chapeaux, Casquettes &c.—James Ladds & Co rue Bienville No. 2, au-dessous du North American Hotel, font maintenant l'ouverture d'un joli assortiments de chapeaux de soie pour enfants; casquettes en velour et en soie, pour enfans; idem en peaux de loutres et en drap, de la dernière mode; qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des prix raisonnables, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux en soie et en castor.
29 déc—10

Marchandises ayant droit au drawback—Velours en couleurs assortis, satinets dito, toile à chemises à bordures argentées, nankin épais, bleu, imité dans le pays, lastings couleurs assortis, cantons à la mode, ident 4-4, bretagnes de l'union, aussi, une quantité de chemises faites à la mode, lesquelles seront vendus à bons marchés et à des termes raisonnables.
WILLIAM VANCE,
no. 18, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Anne Louise, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
12 barriques Vin rouge de 1828, Margaux, Médoc;
24 barriques Vin rouge 1826, Pauillac, Médoc;
160 barriques Vin rouge vieux petit Médoc;
40 barriques Vin rouge St. Emilion;
40 barriques Vin rouge de Graves;
50 demi barriques Vin blanc Sauterne.
30 déc FELIX LABATUT.

Avis de la Mairie.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE VILLE,
Séance du Vendredi 18 novembre.

Il est résolu que le maire est et demeure autorisé à faire publier pendant trois mois, en français et en anglais, dans la gazette officielle de la ville, ainsi que dans une autre gazette imprimée à la Nouvelle-Orléans, et en anglais dans une des gazettes de chacune des villes de Louisville, Cincinnati, Pitsburg, Philadelphie, New-York et Boston, qu'il recevra jusqu'au premier février prochain des propositions pour fournir à la ville de la Nouvelle-Orléans:

1o. Soixante mille pieds de gutter stones de douze pouces de largeur;

2o. Vingt mille pieds de curbstones de seize pouces de largeur;

3o. Vingt mille pieds de curbstones de dix-huit pouces de largeur;

4o. Vingt mille pieds de curbstones de vingt pouces de largeur;

5o. Soixante mille yardes carrées de pavé carré de pierres dures, de huit pouces en tout sens;

6o. Soixante mille yardes carrées de pavé de pierres dures de douze pouces de longueur, de huit pouces de largeur et de huit pouces d'épaisseur.

Les curbstones auront chacun quatre pouces d'épaisseur et pas moins de trois pieds six pouces de longueur, le tout régulièrement taillé et paré.

Les gutterstones auront chacun quatre pouces d'épaisseur et pas moins de trois pieds de longueur.

Les curb et gutterstones seront tous de granit; les contractans devront spécifier la qualité des pierres de pavage qu'ils offriront.

Il est de plus résolu qu'on pourra contracter pour la totalité des gutter et curbstones et de pavé carré de pierres dures de huit pouces en tout sens, et du pavé de pierres dures de douze pouces de largeur, de huit pouces d'épaisseur et de huit pouces de largeur, ou pour une portion, pourvu que cette portion ne soit pas moindre lo. de dix mille pieds de curbstones et de dix mille pieds de gutterstones, dont un tiers de chaque largeur; 2o. de dix mille yardes carrées de pavé carré de pierres dures de huit pouces en tout sens; ou 3o. de dix mille yardes carrées de pavé de pierres dures de douze pouces de longueur, de huit pouces d'épaisseur et de huit pouces de largeur; et pourvu aussi qu'au moins une de chaque quantité détaillée plus haut devra être livrée à la Nouvelle-Orléans au premier juin prochain; et pourvu aussi que chaque contractant s'engage à livrer à la Nouvelle-Orléans la quantité pour laquelle il aura contracté, au plus tard, au premier décembre de l'année prochaine.

Il est de plus résolu que les personnes qui contracteront devront consentir avec deux personnes solvables, résidant à la Nouvelle-Orléans, approuvées par le maire, en conformité aux provisions de l'acte d'incorporation de la dite compagnie. Extrait des minutes
28 déc—12 C. WATSON, secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Conseil de Ville.—Séance du 15 juin 1835.—Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis public, pendant six mois, dans les deux langues française et anglaise à la Nouvelle Orléans, et dans la langue anglaise dans une des gazettes de New-York, de Boston et de Philadelphie, à l'effet d'inviter des propositions pour le pavage de cent mille yards carrées en pierres taillées; ces pierres devant être oblongues carrées des dimensions suivantes; seize pouces de longueur, douze pouces de largeur, et pas moins de douze pouces d'épaisseur. Tous les matériaux devront être fournis par les contractants.
(Signé) JN. CULBERTSON, recorder.
Approuvé le 20 juin 1835.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Conformément à la résolution ci-dessus, il sera reçu au bureau de la mairie, pendant l'espace de six mois, à compter de la date du présent avis, des propositions cachetées pour l'entreprise de cette ville du pavage de pavage dans la ville de la Nouvelle Orléans, en pierres en tous semblables à celles qui sont indiquées dans la résolution précitées, et aux mêmes conditions qui sont indiquées.
Nouvelle-Orléans, le 4 août 1835.
5 août—6m D. PRIEUR, maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.—Conformément à une résolution du conseil de ville en date du 18 novembre dernier, avis est donné qu'une application a été faite pour que la rue Robin soit ouverte depuis la rue Tchoupitoulas, jusqu'à la rue de la Levée, en prolongeant en lignes droites les deux côtés de cette rue à travers la propriété de M. B. Génois.
17 déc D. PRIEUR, maire.

A LOUER—Le magasin situé rue du Camp, vis à vis les bains de la Nouvelle Arcade. S'adresser au bureau des billets du Théâtre St. Charles. 28 déc

A LOUER—Pour le premier novembre prochain, la maison, rue de Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à
(3 oct—☞) B. MARIGNY.

A LOUER—Le haut de la maison, No. 36, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Levée. S'adresser à
7 oct B. BRUGIER.

A VENDRE.—Plusieurs maisons situées dans la rue de Chartres. S'adresser à
11 nov B. MARIGNY.

LE soussigné devant sous peu faire un voyage, prie les personnes à qui il pourrait devoir de lui présenter leurs comptes; il laisse son pouvoir pour continuer ses affaires; et n'ayant pas besoin de crédit, il prévient qu'il ne paiera aucune dette, billet ou endossement consenti par elle.
6 janv—3 OLIVIER BLINEAU.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir un magazin de graines potagères en cette ville, rue Condé, entre les rues Dumaine et St. Anne, No. 37, et tiendra constamment des graines qui conviennent le mieux pour le pays. Il se chargera aussi de faire venir des arbres fruitiers du nord, et promet le plus grand soin et la plus grande exactitude dans l'exécution des ordres qui lui seront adressés.
23 déc.—15 R. BEAUVAIS.

EN débarquement du brick Swan, et du navire Georgian:
10 caisses deuil bas de laine, d'Allemagne;
5 do. bas bc laine d'Allemagne;
5 do. demi bas, fins, dits Lanbwool;
2 do. toile cirée, sur coton;
3 do. cotonnade assortie;
1 balle cassets Kilmarnock, pour habits;
6 caisses chemises assorties;
10 do. coton blanc du pays, de 4-4 et 4-4;
30 balles coutil;
Et un assortiment général de linge fait à vendre par
VEUVE KOKERNOT & Fils,
24 août encoignure Louis et Levée.

Machines à nettoyer le coton, de l'Aigle.—Un assortiment complet de ces machines en magasin, et à vendre par W. G. HEWES & Co.
1 jan rue du Camp, no. 47.

Toile et Corde d'Emballage—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre,
225 pièces de toile d'emballage du Kentucky.
28 gleunes de corde dito. W. G. HEWES & Co.
1 jan rue du Camp, no. 47.

Cigares de la Havane—50,000 cigares de la Havane, 25,000 dito inférieure dito, à vendre par
1 jan W. G. HEWES & Co. rue du Camp, 47

Marchandises du Pays—Linsey, kersey, cotonnades du Kentucky, 100 balles fortes toiles à drap 50 dito toile à chemises, 40 dito kersey de fil, 13 caisses de cotonnade du Kentucky, 5 malles de mouchoirs vantapolam, à vendre par W. G. HEWES & Co.
1 jan rue du Camp, no. 47.

Brodequins, Bottes, Souliers—61 caisses en débarquement du navire Pactolus, comprenant un assortiment général de souliers pour hommes, femmes et enfans. Aussi, en magasin d'arrivages antérieurs, un assortiment d'habillements à bon marché, adaptés à la saison. De plus, balances, poids de 1 once à 2250 livres, à vendre par FROST & Co,
1 janv no. 8, rue de la Douane.

ESCLAVES CREOLES A VENDRE.—A vendre à l'amiable un mulâtre âgé de 20 ans, bon sujet, garanti des vices et maladies prévus par la loi, bon charretier et bon domestique de maison et de confiance.

Aussi un autre mulâtre, âgé de 16 à 17 ans, bon domestique de maison, sachant faire un peu de cuisine, bon charretier. Tous les deux savent conduire le cabriolet.

Conditions: 6 mois de crédit, billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait payement. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 nov—1 p A

Bottes & Brodequins—500 caisses de bottes souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfans, à vendre à bas prix par
29 déc R. G. HOBBS, no 12, rue Douan

MARCHANDISES AU DRAWBACK.—10 caisses indiennes françaises,
12 dito jaconet assorti,
5 dito manes,
2 dito mantelles espagnoles,
6 malles souliers satin bornes espagnoles,
10 caisses chemises assorties pour homme.
Mme. E. LEFEBVRE,
déc encoignure Chartres et Conti.

Café St. Charles.

CET établissement dirigé par M. Augustin Jacoby, vient d'être récemment ouvert près le Théâtre St. Charles. Dans le même local et sous la même direction se trouve un restaurant où à toute heure de jour et de nuit, on peut se procurer du bon déjeuners, dîners et soupers, ainsi que des huîtres. A. Jacoby invite le public à venir visiter son établissement pour être à même de juger avec connaissance de cause de son mérite.
15 déc—1m

Farine—550 barils Farine, marque de Boulangers, en débarquement et à vendre par
14 déc ORAIN & MIGNON,

AVIS—Mr. JUETTE arrivant de France, vendre, un assortiment de marchandises françaises, telles que:
Vin rouge de Bordeaux en barriques;
Vin rouge de Bordeaux en caisses;
Vin blanc de Bordeaux 1ère. qualité;
Vin de Grave en barils;
Vin d'Alsace doux et mousseux, en paniers de 12 bouteilles;
Guignolet d'Angers, 1ère. qualité;
Eau-de-vie de d'Aunick, en caisses, 1ère. qualité;
Extrait d'Absinthe 1ère qualité;
Kirch-Wasser en caisses;
Marnaquino 1ère. qualité;
Anisette de Bordeaux;
Fruits à l'eau-de-vie en caisses, (assortis);
Vinaigre blanc (d'Orléans) grands barils;
Graines de jardinage;
Conserves de Colin et de Millet & Chevreuex, tels que Fruits assortis;
Sardines à l'huile et au beurre, pâtés de toutes espèces &c. &c. &c.
Le tout par caisses et de 1ère. qualité;
Encre à écrire, par bouteilles,
Lignes assorties et cordages;
Fromages pâte grasse très frais;
Confitures de cerises, gelée de groseilles;
Graines de Moutarde par barril;
Barils et demi barils Sardines pressées, très fraîches;
Légumes secs, pois verts; en barils, Fèves, le tout 1ère. qualité;
Harricots de Boisson;
Mouchoirs de chollet, de fil de lin blanc et de couleur; Mouchoirs de batiste;
Superbe Assortiment de Fusils de chasse, doubles et simples de la plus grande longueur, (le tout garanti);
Pistolets de poches et de combat;
Ustensiles de chasse de tous genres; Cartouchières, Poires à poudre &c.;
Tapis de Bruxelles;
Vannerie de toutes espèces, assortiment nombreux;
Nécessaires garnis pour hommes et pour femmes;
Fleurets à lames plattes montés cuivre et fer, masques, gants;
Cannes à épées, à lances et espadrons;
Cannes à pêcher, grandes et petites;
Chemises blanches fil de Lin, pour hommes et pour femmes;
Cheminses de couleur pour hommes;
Artifices assortis;
Balais et brosses de crin;
Eau de soie pour hommes et pour femmes;
Gants de soie, de peau;
Bonnets de soie noire et de couleur;
Chapeaux de soie, faites pour le pays;
Brosses à souliers, arreignoirs;
Grecques de toute grandeur;
Quinquets et lampes assorties;
Mèches à quinquet, différente grandeur;
Verres à quinquets assortis;
Eau de Cologne de Jean Marie Farina;
Crème de Perse;
Plumeaux assortis;
Cages de toutes grandeurs,
Queues et ustensiles de billiard;
Toiles cirées pour tables;
Pantoufles assorties, fourrées et autres;
Jeux de Dames, Dominos, Lotos;
Poupées assorties;
Cartonnages dorés;
Papiers pour confiseurs, cosaques, devises de devises;
Billes agathe et marbre;
Briquets phosphoriques, nouveaux fumades &c.
Boutons de chemises assortis;
Parapluies assortis;
Couvert Métal, d'Alger et fer;
Brosses à dents, à barbe, à chapeaux &c.;
Petits portefeuilles assortis;
Gants, bas, chaussons, caleçons de laine et couleur;
Foulards;
Guingams;
Gingas rose et bleu;
Toile morlaix;
Mousseline unie et imprimée;
Madras;
Batiste d'Ecosse;
Presse à timbre, humide et sec, à copie de lettres;
Fils de toute couleur;
Crayons, plumes métalliques;
Papier à lettre, écolier et autre;
Cordonnet coton;
Goblets métal;
Boutons d'os,
Filets de toutes espèces;
Manteaux pour hommes et pour femmes;
Habillements d'enfants;
Redingottes et Habits pour hommes;
Caporeçons;
Garnitures de cheminée se composant d'une superbe Corbeille et de deux vases de fleurs en coquillages, de premières qui aient paru à la Nouvelle-Orléans.
5 déc—2m

Collége de Mount-Hope.

CE Collége a par sa charte le pouvoir d'admettre les étudians à tous les degrés dans les arts et dans les sciences qui peuvent être conférés par les institutions académiques. Les classes sont disposées de manière qu'après examen l'étudiant soit admis dans l'une d'entr'elles.

L'instruction qu'on peut recevoir dans ce collége est très-étendue.

Le cours des études embrasse les langues anciennes et modernes, les Mathématiques simples et transcendantes, les Humanités, la Chimie, la Minéralogie, la Philosophie naturelle et morale, la Métaphysique, la Botanique, etc., et dans toutes ces études l'élève sera toujours guidé dans la recherche des connaissances solides et étendues.

Des lectures seront faites sur les diverses branches de la Philosophie et de l'Histoire naturelle, démontrée par des expériences.

Le Collége est situé à environ un mille N-O de Baltimore, dans une position élevée et romantique et d'une salubrité sans égale.

Les terrains de cette institution sont très-vastes et offrent un champ immense pour la récréation des étudians, et si même on l'exige, pour leurs travaux manuels. Ils sont aussi des exercices gymnastiques, quoiqu'ils n'y soient pas astreints.

Les professeurs portent la plus scrupuleuse attention à la morale et aux habitudes des étudians. Ceux dont la famille réside en ville devront passer le dimanche chez leurs parens. Ceux dont les parens sont éloignés seront conduits dans les églises indiquées par la famille C'est avec la plus grand soin qu'on évitera tout esprit de secte.

La discipline est douce mais ferme. Dans le cas où un étudiant resterait sourd à toutes remontrances et continuerait à tenir une mauvaise conduite, il serait renvoyé sur le champ.

La famille du président veillera sans relâche au bien-être et à la santé des étudians. En cas de maladie ils recevront les mêmes soins que les membres de sa famille. Les communications avec la ville sont strictement surveillées.

Le maximum du prix pour pension et instruction, est $400 "

Langues modernes, autres que le française et l'espagnol, 20 "

Musique vocale et instrumentale, et le dessin, aux plus bas prix.

Papeterie, 2 "

Livres, aux prix de librairie.

Chaque étudiant doit meubler son logement, autrement il paiera une somme additionnelle de 10 "

Le blanchissage coûtera environ 10 "

Bibliothèque (cette somme est destinée à augmenter la bibliothèque du collége. 3 "

☞ Le tout doves être payé d'avance, par semestre.

On peut prendre des informations chez M. James M. Reynolds, à la Nouvelle-Orléans, et chez M. Horace Carpenter, à Port-Gibson, Miss.

Les chefs de ce collége consistent en
Un président;
Un professeur de langues anciennes et de belles-lettres.
Un professeur de mathématiques;
Un professeur de langue française;
Un professeur de langue espagnole;
Un professeur de dessin;
Un professeur de musique.

Depuis sept ans que ce collége existe, il n'y a eu qu'un seul cas de maladie grave; qui néanmoins n'avait pas été contractée dans l'établissement.
O. W. TREADWELL,
15 déc—8-1pa. Président du Collége de Mount-Hope

MAGASIN à la Nouvelle Orléans—Avis aux négocians, habitans et autres de l'ouest et du nord. Le soussigné a l'honneur d'informer les messieurs qu'